

Des taxes locales inchangées

■ Jeudi 28 avril, les élus ont voté le budget de la commune. Le maire, Thierry Tassez, se satisfait que la commune n'augmente pas les taux d'imposition « pour la onzième année consécutive ».

Une stabilité qui ne devrait pas empêcher la commune de poursuivre ses investissements.

Dans le même temps, l'annuité de la dette se restreint avec cette année 132 485 euros. « La plus petite depuis le travail entrepris de redressement des finances en 2001 », indique le maire.

Au programme, une multitude de travaux sont prévus comme l'isolation de l'école maternelle, l'église, les travaux de voiries rue Jules-Virique, ainsi que la poursuite du programme de plantations.